

Izabela Pozierak-Trybisz

Université Pédagogique de Cracovie

# Apport de l'analyse sémantique dans la recherche sur les prédictats de communication : du sens d'un prédicat au texte et à la traduction

## Abstract

This study aims to present a semantic analysis of a verbal communication: senses of predicates, propositional constructions, structures topic-focus of texts built around predicates of communication to find out ‘strategy’ for the transmission of information in such texts. The practical use of it is translation. Analyze are based based on the methodology of the grammar-based semantic of S. Karolak.

## Keywords

Linguistic communication, communication predicates, focus-topic, text communication, semantic analysis, translation.

## Introduction

Cette étude fait partie d'un projet qui a pour but d'analyser les structures sémantiques et formelles de communications linguistiques. J'insiste sur le mot *sémantique* car nous comprenons la Phrase Initiale : « Au début était le Verbe » comme : « Au début était le Concept » ! Et ce que nous présentons à travers les exemples ci-dessous, en analysant le fonctionnement sémantico-syntactique des ‘prédictats de communication’ — en partant du sens d'un prédicat donné, en passant par des ‘phrases de communication’, pour arriver à l'analyse de la structure d'un ‘texte de communication’ — est en même temps une illustration chronologique de la voie que la sémantique s'est ouverte, non sans difficultés, sur la carte des recherches linguistiques visant non seulement des descriptions, mais des explications exhaustives des phénomènes langagières dont nous nous servons pour communiquer.

L'application de l'outil sémantique, héritage de *la grammaire à base sémantique* du Professeur Stanislas Karolak, à l'analyse des phrases présentées ci-dessous, sur lesquelles travaillaient auparavant d'autres linguistes, montre clairement comment une analyse linguistique qui commence par une réflexion sur le sens des lexèmes qui forment les constructions formelles en général, sur le sens des prédictats en particulier, verbaux ou nominaux, sur le sens des items qui remplissent les positions d'arguments, ouvre nos yeux sur le contenu, sur ce qui est 'caché' dans des constructions syntaxiques, sous des formes opaques car si souvent polysémiques.

Dans ce texte, nous évoquons en premier et très brièvement quelques exemples d'analyses et les résultats de recherches sur les prédictats de communications basées sur la syntaxe effectuées en France. Deuxièmement, nous fournissons des exemples d'analyses des mêmes prédictats, faites en Pologne et dans lesquelles la sémantique prend de plus en plus de place. Troisièmement, nous proposons nos analyses où la réflexion sémantique précède l'analyse syntaxique avec un exemple d'application pratique dans la traduction d'un prédictat de communication.

## **1. Analyse syntaxique des prédictats de communication au LADL et au LLI en France**

**1.1.** Les analyses de J. Giry-Schneider (1981, 1994) sont des textes incontournables quand on regarde ce qui a été fait en France dans la recherche dans le domaine des 'prédictats de communication'. Cet auteur a effectué un travail considérable pour expliquer le fonctionnement et aussi le non-fonctionnement des compléments de *dire*, mais, avec la méthodologie du LADL de l'époque où le critère syntactique dominait, il lui était impossible de trouver des réponses aux questions qui la préoccupaient, par exemple dans :

- (1) *Jean dit à Marie des tendresses* vs *Jean dit à Marie des paroles de tendresses* vs *Jean dit à Marie des paroles inquiètes*,

cette linguiste a constaté que *dire* implique les compléments nominaux qui sont des noms de paroles, y compris des noms de paroles-sentiments, comme *tendresse*. Mais dans :

- (2) \**Jean dit à Marie des inquiétudes* et \**Jean dit à Marie des paroles d'inquiétude*,

la même explication ne marche pas, car *inquiétudes* est, selon nous, un nom d'état et donc a une syntaxe différente. Il semble clair qu'une réflexion préalable sur le

sens de chaque nom prédicatif ne peut qu'aider dans la recherche des lois de leur comportement syntaxique. Dans l'exemple suivant :

- (3) \**Jean a dit une hypothèse* vs *Jean a émis / formulé / énoncé / articulé une hypothèse*

la réponse à la question pourquoi on ne peut pas *dire une hypothèse* se cache, selon nous (cf. I. Pozierak-Trybisz, 2009) encore une fois dans le sémantisme de ce nom. Qu'est-ce que c'est qu'*une hypothèse* ? État, sentiment, événement ou peut-être une action (il suffit de parcourir la liste de concepts simples (K. Bogacki, S. Karolak, 1991 ; S. Karolak, 2007), car *hypothèse* est *une proposition*, et on la *fait*. L'exemple suivant illustre le même type de question d'analyse et la même réponse : *un ordre est une action*, un performatif :

- (4) \**Jean a dit un ordre / une recommandation* vs *Jean lui a donné un ordre* vs *Jean lui a fait une recommandation*

Les phrases suivantes présentent une autre anomalie, dans les analyses de J. Giry-Schneider et, dans notre perspective, au contraire, une autre régularité — conséquence de l'analyse préalable du sens du prédicat *annoncer* (vs *dire*) d'un côté et du sens du nom prédicatif *une panne* de l'autre :

- (5) *Max a dit / annoncé à Jean que la voiture avait une panne* vs \**Max a dit à Jean la panne de la voiture* vs *Max a annoncé à Jean la panne de la voiture*

Notre explication en est la suivante : on peut *annoncer une panne*, car ce verbe est un vrai ‘verbe de communication’, et non seulement un ‘verbe de dire’ (cf. I. Pozierak-Trybisz, 2005a), c'est-à-dire qu'il peut communiquer, avec des noms prédicatifs adéquats en position grammaticale d'objet direct, non seulement des paroles, mais des événements, des actions ou des états, par exemple :

- (6) *Le signal sonore annonce la fin de la journée de travail.*

Il existe donc, dans le domaine des ‘prédicats de communication’, un groupe de prédicats-verbès qui impliquent des arguments-noms prédicatifs pour nous informer de toutes sortes de choses : événements, situations, états, et non seulement pour nous rapporter des paroles d'autrui.

**1.2.** La nécessité de commencer une étude des prédicats de parole par leur sens s'est avérée une vérité incontournable dans la thèse d'Iris Eshkol (2002), travail dirigé par Gaston Gross et rédigé à LLI de l'Université Paris 13. Le professeur

G. Gross a avoué publiquement plusieurs fois l'influence bénéfique de l'analyse sémantique qui lui a été « transmise » entre autres par Stanisław Karolak. Or, Iris Eshkol, dans son analyse des *classes syntactico-sémantiques étendues* des ‘prédictats de communication’ verbaux et nominaux, s'est aperçue qu'il faut nécessairement analyser le sens des noms-compléments de ‘verbes de communications’ pour constater qu'il y en a deux grands types : ceux qui nous servent à dire des paroles et ceux qui nous permettent de parler des événements. L'auteur a donc répondu en partie aux questions posées par J. Giry-Schneider du type, par exemple :

- (7) \**dire un(e) compliment, conseil, ordre, recommandation, suggestion.... à qq*  
*vs faire un(e) compliment, recommandation, suggestion.... à qq*

## 2. Analyse sémantique dans des exemples d'analyses de ‘prédictats de communications’ en Pologne

**2.1.** En Pologne, la thèse d'E. Jamrozik (1992) est devenue un travail de référence dans le domaine de ‘prédictats de communication’. C'est une étude du champ sémantique des verbes de paroles en français (avec K. Bogacki et S. Karolak comme rapporteurs, ce qui est important ici, car ceci dévoile le type de la méthodologie employée), un travail qui décrit avec un grand soin et en détails la syntaxe et la sémantique (dans cet ordre) de ces verbes. L'auteur a séparé tout d'abord les verbes de *dire* de ceux — de *parole*, a analysé leurs sens, a abordé des questions liées à l'aspect et celles qui concernent la division d'un message en thème et rhème. Elle a trouvé qu'il y a une différence de base entre *dire* — communiquer et *dire* — énoncer.

**2.2.** La question : ‘quand *dire* est ou n'est pas un prédictat de communication ?’ a été développée par T. Muryn (1999). L'une des adeptes successives en sémantique du professeur Stanisław Karolak, cet auteur a formulé la définition de communication comme suit : *x émet des signes linguistiques pour communiquer qu'il pense que p* (T. Muryn, 1999 : 42). Son analyse est du point de vue de la sémantique la plus radicale — elle commence sa réflexion par le niveau de la pensée en se demandant par quoi commence le mécanisme de notre communication.

**2.3.** Inspirée par les lectures mentionnées ci-dessus, nous essayons d'approfondir encore cette analyse sémantique pour mieux comprendre et décrire les mécanismes de la communication verbale. Premièrement, une question très simple doit

être posée : par quoi une ‘prédication de communication’ diffère d’une prédication ‘ordinaire’ ? Par exemple :

- (8) *Monique arrive à Varsovie* vs *Je dis que Monique arrive à Varsovie* vs *J'ai dit que Monique arrive à Varsovie*

où seulement la phrase perfective est considérée comme celle de ‘communication’. Cette question aspectuelle révèle que non seulement les ‘prédicats de communication’ sont polysémiques, mais aussi des ‘phrases de communication’ le sont. Deuxièmement, nous sommes en train d’effectuer une analyse sémantique exhaustive des ‘verbes de communication’, qui ont tous le sens de *dire + quelque chose*, c’est-à-dire, par exemple : *annoncer*, *déclarer*, *proclamer*, etc. (cf. I. Pozierak-Trybisz, 2005b), d’où découlent des restrictions sémantico-syntactiques sur l’émetteur du message, le type de message lui-même, le récepteur et même sur la façon de transmettre l’information. Ensuite, selon le modèle sémantique de base élaboré sur *dire*, doit se poursuivre l’analyse de la répartition de l’information dans des ‘phrases de communication’, pour comprendre mieux comment les ‘prédicats de communication’ transmettent une information (analyse de la prédication ‘intérieure’ dans la position d’argument, de la complétude sémantique de l’information). Or, il est à analyser en détail des syntagmes du type *dire que* qui impliquent le thème et le rhème, selon la structure sémantique héritée de *penser*, comme l’explique T. Muryn (1999 : 42), ainsi que du type *parler de* (le sens de *dire sur...*) ou seulement le thème est impliqué, comme l’ont déjà remarqué les auteurs cités ci-dessus. Par exemple dans :

- (9) *Il m'a parfaitement expliqué le baromètre* (Goncourt)  
 (10) *Il m'a expliqué les étoiles* (Saint-Exupéry)  
 (11) *J'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer l'injustice. Il fallait donner sa vie pour la combattre* (A. Camus, *Les Justes*, 1952)  
 (12) *Une sorte de frissonnement à travers l'air l'avertissait du danger* (Sainte-Beuve, *Port-Royal*)  
 (13) *Pierre lui avoua son amour*

nous sommes, contrairement aux apparences, en présence des structures sémantiquement complètes. Toutes les positions d’arguments y sont remplies (syntaxiquement, par des substantifs — abstraits, sans résorption, ou concrets, avec résorption, qui sont des abréviations de la complétive à son argument intérieur), mais le sens du message n’est que général — nous n’avons que le thème de la complétive, nous n’avons pas de rhème.

### **3. À la recherche d'une stratégie sémantique de la construction d'un texte de communication**

Finalement nous appliquons notre analyse sémantique des ‘prédicats de communication’ aux textes pour voir s’il y a une stratégie sémantique dans la construction d’un ‘texte de communication’ (texte dont l’échafaudage logique est constitué par des ‘prédicats de communication’ avec leurs implications d’arguments et les restrictions sémantico-syntactiques possibles) et quelle est cette stratégie selon le type de texte (D. Maingueneau, 2007). Prenons comme exemple le texte suivant :

- (14a) *Sarkozy assure que Merkel et lui se sont “compris” sur l’Europe — titre Berlin (Reuters) Nicolas Sarkozy a assuré que la chancelière allemande Angela Merkel et lui-même s’étaient “compris” sur la nécessité de relancer la construction européenne. Le candidat de l’UMP à l’élection présidentielle française a déclaré, à l’issue d’un entretien avec Angela Merkel à Berlin, qu’ils avaient évoqué “la façon de sortir de l’imbroglio et des difficultés dans lesquels l’Europe se trouve” depuis le rejet de la France et les Pays-Bas de la Constitution européenne, au printemps 2005. [...] /www.lemonde.fr/*

Quand on réfléchit à sa structure sémantique profonde et si on accepte la constatation qu’un acte de communication commence par un jugement, on admet que *dire* dans son acception primaire *exprime en paroles la pensée p*, signifie donc *communiquer sa pensée* (T. Muryn, 1999 : 41). Ainsi la répartition en thème et rhème dans cette suite des pensées communiquées s’avère comme s’est signalé dans le texte (14a), selon le mécanisme de communication suivant : *N. Sarkozy croit que....* C'est une vérité que N.S. veut transmettre à quelqu'un d'autre, à son interlocuteur, donc *ce que N.S. croit et qu'il veut que son interlocuteur sache* et il choisit un ‘verbe de communication’ adéquat, *annoncer, déclarer*, etc. selon le type de message, type d’interlocuteur et les circonstances de son acte de communication. On peut le noter de la sorte :

- (14b) *Nicolas Sarkozy a assuré — thème = N.S. pense et dit avec sûreté que... et rhème : que la chancelière allemande Angela Merkel et lui-même s’étaient “compris” sur la nécessité de relancer la construction européenne. Le candidat de l’UMP à l’élection présidentielle française a déclaré — thème = N.S. pense et dit officiellement que... à l’issue d’un entretien avec Angela Merkel à Berlin, (syntagme temporel) et rhème : qu’ils avaient évoqué “la façon de sortir de l’imbroglio et des difficultés dans lesquels l’Europe se trouve” depuis le rejet de la France et les Pays-Bas de la Constitution européenne, au printemps 2005.*

Évidemment la réalisation formelle de ce sens en français, exige l'interprétation de la répartition en thème et rhème suivante :

- (14c) *Nicolas Sarkozy (thème) a assuré que la chancelière allemande Angela Merkel et lui-même s'étaient “compris” sur la nécessité de relancer la construction européenne. (rhème) Le candidat de l'UMP à l'élection présidentielle française (thème) a déclaré, à l'issue d'un entretien avec Angela Merkel à Berlin, (syntagme temporel) qu'ils avaient évoqué “la façon de sortir de l'imbroglio et des difficultés dans lesquels l'Europe se trouve” depuis le rejet de la France et les Pays-Bas de la Constitution européenne, au printemps 2005. (rhème).*

Quant à la structure sémantique d'un texte de communication, les analyses à faire concernent les principes selon lesquelles on choisit un tel ou autre élément de la structure sémantique pour thème. Autrement dit, quels arguments sont prédestinés à être le thème et lesquels on choisit effectivement selon le type de texte donné. On revient donc au problème déjà mentionné ci-dessus et à étudier en détails : le discernement, au niveau sémantico-syntactique, des deux *dire* : *dire* — verbe de communiquer sa pensée et *dire* — verbe de parole et leurs fonctionnement avec les arguments-complétives et arguments-noms (T. Muryn, 1999 : 43). Le premier (et d'autres ‘verbes de communication’ dans ce type de structure), héritent le sémantisme de *penser*, dans la construction *dire (annoncer, déclarer, assurer, etc.) que...* et impliquent toute la structure thème-rhème, par exemple : *Jean-Pierre a dit / a annoncé.... que Monique est bien arrivée.* Le deuxième *dire*, ayant au fait le sens de *parler de* n'implique que le thème, par exemple : *Jean-Pierre m'a parlé de /m'a annoncé... l'arrivée de Monique.* Il est donc nécessaire de bien voir à travers des formes ambiguës, des constructions syntactiques qui sont souvent des ellipses d'éléments de sens, les vraies significations de ‘prédictats de communication’ et de voir comment ceci influe sur la construction d'un texte de communication, car le jeu thème-rhème semble nous obliger à choisir un tel *verbe de communication* et non pas un autre.

#### **4. Application pratique de l'analyse sémantique des prédictats de communication — la traduction**

Dans la recherche sur la logique d'un ‘texte de communication’, une réflexion sémantique approfondie sur le sens d'un ‘prédictat de communication’ et sur les implications d'arguments qui en découlent, apparaît encore une fois une chose essentielle. Elle s'avère d'une importance cruciale dans la situation de traduction qui

se veut consciente et précise (non seulement dans le cadre du Taln), dans notre cas, en polonais. Prenons comme exemple le ‘prédicat de communication’ *dénoncer*. Or l’analyse de sens d’un petit corpus de ‘phrases de *dénoncer*’ nous permet d’établir tout d’abord notre propre définition sémantique de ce verbe, à savoir : *Dénoncer — faire connaître à quelqu’un quelque chose de ‘caché’, d’objectivement ou de subjectivement mauvais :*

*x dénoncer p à y*

par exemple :

- (15) *Le voleur a dénoncé ses complices à la police* (in TLF)

(Le verbe *dénoncer* réalise la définition sémantique du concept de COMMUNICATION :

p COMMUNIQUER q (I. Pozierak-Trybisz, 2005a)

En analysant et en traduisant les exemples ci-dessous, nous relevons différents emplois de ce verbe polysémique. Évidemment la traduction la plus connue en polonais est *donieść*, par exemple :

- (16) *Il a dénoncé des dealers* (déférer à l’autorité, pol. ‘*doniósł*’) : “*Je n’ai jamais eu aussi peur de ma vie*” (site Internet)

mais dans des groupes de phrases suivantes cette traduction est impossible et le problème est de définir les critères sémantiques à partir des difficultés et des intuitions linguistiques qu’on a à propos du choix d’un tel ou autre équivalent polonais, par exemple :

- (17) *Roman Polanski dénonce* (critiquer publiquement, pol. ‘*krytykuje*’) *une tradition “basée sur un mensonge”* (site Internet)
- (18) *Le journal du Vatican a dénoncé* (critiquer, pol. ‘*skrytykował*’) *mercredi la naissance en Espagne d’un bébé sélectionné génétiquement pour guérir son frère aîné d’une maladie congénitale* (site Internet)
- (19) *Le curé de Claquebue montait en chaire, et dénonçait* (critiquer / réprover, pol. ‘*krytykował*’, ‘*potępiał*’) *l’inconstance perverse de la mode, le danger qu’il y avait pour ses ouailles à taquiner le démon là où il se dissimulait : la curiosité et le plaisir nuisaient au travail, à la richesse* (in TLF)
- (20) *L’homme peut s’autoriser à dénoncer* (réprover, pol. ‘*potępić*’) *l’injustice total du monde et revendiquer alors une justice totale* (A. Camus, *L’homme révolté*)
- (21) “*Un bon bourgeois dans sa maison*” : *Un poème de Victor Hugo qui dénonce* (réprover, pol. ‘*piętnuje*’) *la lâcheté des bourgeois, qui connaissent la vilenie*

- de l'empereur mais préfèrent se taire : “crime” et “lâcheté” : deux mots qui concluent le poème* (site Internet)
- (22) *Elle dénonce* (réprouver / révéler, pol. ‘piętnuje’ ? / ‘ujawnia’) *les mauvais traitements des animaux* (site Internet)
- (23) *Le salut impersonnel, qu'il m'avait adressé, sans un regard dénonçant* (révéler, pol. ‘ujawniając’) *qu'il me connût* (Proust in Lexis)
- (24) *Adieu tristesse bonjour tristesse tu n'es pas tout a fait la misère car les lèvres les plus pauvres te dénoncent* (révéler, pol. ‘ujawniająć’) *par un sourire* (Citations de Eugène Emile Paul Grindel, dit Paul Eluard)
- (25) *Étoile dénoncée* (dévoilée, pol. ‘ukazana, odkryta’) *par le microscope* (in TLF)
- (26) *Tout ce qui est beau est vrai, d'une réalité qui dénonce* (révéler, pol. ‘ujawnia’) *un autre monde* (in TLF)
- (27) *Une origine que [...] son crapuleux accent dénonçait* (révéler / trahir, pol. ‘zdradzał / ujawniał?’) (in TLF)
- (28) *Un automatisme qui dénonce* (trahir / révéler, pol. ‘zdradzać / ujawniać’) *cruellement le vide du cerveau* (in TLF)

Vu les traductions possibles, dans ce petit échantillon d'exemples, il nous semble que le choix d'un verbe polonais adéquat est une décision basée sur une réflexion qui concerne non seulement la construction sémique du prédicat et des restrictions imposées sur les positions d'arguments, mais sur tout un réseau des relations très fines de sens entre le sémantème et le type de l'émetteur, le type de message, et le type du récepteur.

Dans le tableau ci-dessous nous présentons nos propositions de traductions principales du verbe *dénoncer*, illustrées d'exemples. Nous indiquons également des synonymes les plus adéquats selon nous.

Synonyme / Traduction	Exemple
Annونcer / déclarer = ogłosić / oznajmić / zapowiedzieć	(29) <i>Les misérables soldats [...] dénoncent la nuit en soufflant dans des trompettes</i> (in TLF)
Réprouver / critiquer publiquement / s'opposer = potępić, piętnować / krytykować / sprzeciwiać się	(30) <i>Mariage homosexuel : le pape dénonce les lois qui nient la différence entre les sexes</i> (site Internet)
Déférer à l'autorité, cafarder, trahir, accuser = wydać / donieść / zdradzić / oskarżyć	(31) <i>Salaud ! Je le dirai, je te dénoncerai et tu seras condamné pour meurtre. Et tu as fait empoisonner mon enfant ! Je vais prévenir la police ! Je vais prévenir la police !</i> (in TLF)
Dévoiler / révéler / indiquer / montrer = ukazać / ujawnić / wskazać	(32) <i>Tout dans cette maison dénonce la richesse</i> (in PR)

Ce tableau bien qu'approximatif, permet de comprendre mieux les emplois spécifiques de *dénoncer*. Voici quelques critères qui, selon nous, permettent de traduire le mieux, selon nous, le prédicat *dénoncer*:

A. Nous traduisons *dénoncer* en polonais par *ogłosić, oznajmić, zapowiedzieć* selon le critère le plus général : *faire savoir qch officiellement* (le sème *faire savoir* uniquement est ‘activé’ les autres — sous restriction), par exemple :

- (33) [...] *il (Robert II de la Marck) s'y raccommoda (avec la France), puis s'outre-cuida jusqu'à dénoncer* (déclarer, pol. ‘zapowiedzieć’) *la guerre à l'Empereur* [...] (in PR)

B. Ensuite, *potępić, piętnować*, ce sont les traductions en polonais que nous utilisons quand l'émetteur est interprété comme ‘une autorité morale’ p.ex. *le pape, l'Église*. ‘L'objet’ de la dénonciation reste toujours ‘quelque chose de subjectivement ou objectivement mauvais’. Dans les cas de : *krytykować, kontestować, sprzeciwiać się* il nous semble que la traduction dépend de degré de ce ‘mal’ qui est dénoncé, par exemple :

- (34) *Les étudiants dénoncent* (critiquer / réprover, pol. ‘*krytykować / potępiąć / kontestować*’) *la victoire des communistes aux élections législatives de dimanche dernier* (site Internet)  
 (35) *L'Église catholique dénonce* (réprover, pol. ‘*potępić / piętnować*’) *mariage gay, contraception et avortement* (site Internet)

C. Dans la plupart des cas où nous observons une combinaison d’‘un crime’ (*p*) et ‘du pouvoir’ (*y*), nous traduisons *dénoncer* par : *wydać, donieść*. D'autre part, il est fréquent, que quand l'objet de la dénonciation est abrégé à l'agent de la mauvaise action, sans la présence explicite de l'autorité qui a le pouvoir de répression, nous utilisons les traductions suivantes : *zdradzić, oskarżyć*.

- (36) *Alors, exaspérée de jalousie, elle a dénoncé son amant* (trahir, pol. ‘*zdradzić*’), *tout avoué, tout prouvé* (in Frantext)

D. Dans le cas où nous traduisons *dénoncer* en polonais par : *ujawnić, ukazać, wskazać*, nous utilisons le critère selon lequel : *ukazać*, dans la majorité des cas, est une action interprétée comme faite volontairement. Par contre, nous avons déduit que *dénoncer / ujawnić* peut être fait aussi bien volontairement qu'involontairement :

- (37) *Tout dans cette maison dénonce* (révéler, pol. ‘*ujawnić*’) *la richesse* (in PR)  
 (38) *Corneille est aujourd’hui porte-parole de la Croix-Rouge canadienne pour dénoncer* (dévoiler, pol. ‘*ukazać*’) *la problématique des enfants-soldats, vic-*

*times des conflits en Sierra Leone, en Colombie ou au Sri Lanka* (site Internet)

Les traductions du *dénoncer* en polonais facilitent souvent aussi de discerner et de comprendre mieux différents emplois de ce verbe en français.

## Conclusion

Vu l'histoire de leurs analyses, les ‘prédicats de communication’ ont fait couler beaucoup d'encre, mais il semble qu'il y ait toujours des zones opaques dans la compréhension des mécanismes des communications linguistiques. Nous avons souligné également l'apport indéniable de l'analyse sémantique dans cette recherche. Selon nous une analyse sémantique exhaustive de chaque étape de la construction d'un message : prédicat — phrase — texte, nous permettra de découvrir la vérité sur la réussite / non réussite communicative de nos pensées et de nos paroles.

## Références

- Bogacki K., Karolak S., 1991 : «Fondements d'une grammaire à base sémantique». *Lingua e Stile*, **26**, 3.
- Eshkol I., 2002 : *Typologie sémantique des prédicats de parole*. [Thèse de doctorat]. Villetaneuse, Université Paris XIII.
- Giry-Schneider J., 1981 : «Les compléments nominaux du verbe dire». *Langages*, **63**, 75—97 [Paris, Larousse].
- Giry-Schneider J., 1994 : «Les compléments nominaux des verbes de parole». *Langages*, **115**, 103—125 [Paris, Larousse].
- Karolak S., 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków, Collegium Columbinum.
- Jamrozik E., 1992 : *La syntaxe et la sémantique des verbes de parole français*. Warszawa, Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
- Maingueneau D., 2007 : *Analyser les textes de communication*. Paris, Armand Colin.
- Muryn T., 1999 : *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive*. Kraków, Wydawnictwo Naukowe WSP.
- Pozierak-Trybisz I., 2005a : «Communiquer une information : annoncer». *Synergies Pologne*, **1** [GERFLINT], 96—100.

- Pozierak-Trybisz I., 2005b : «Analyse sémantico-syntaxique de quelques verbes de communication». *Synergies Pologne*, 2 [GERFLINT], 119—122.
- Pozierak-Trybisz I., 2009 : «Analyse sémantique de noms de communication». Dans : *La Globalisation Communicationnelle : Enrichissement et Menace pour les langues*. Gdańsk, Fundacja Rozwoju Uniwersytetu Gdańskiego, 345—354.